



Communiqué de presse

Paris, 11 janvier 2022

16 nouveaux associés étrangers élus à l'Académie des sciences



Au terme des élections ouvertes en 2021, l'Académie des sciences vient d'élire 16 nouveaux associés étrangers. Les associés étrangers contribuent à la réputation internationale de l'Académie et leur nombre ne peut pas aller au-delà de 150. Ces résultats devront prochainement être ratifiés par décret officiel du Président de la République. La cérémonie de réception des nouveaux élus aura lieu le 14 juin 2022, sous la Coupole de l'Institut de France.

L'Académie des sciences s'adapte au rythme soutenu des avancées de la science en élisant régulièrement de nouveaux membres. Elle s'assure ainsi une couverture la plus large possible de l'ensemble des domaines scientifiques, y compris les plus émergents, et nourrit la richesse des débats et travaux au sein de ses groupes et comités. Au début des années 2000, elle a par ailleurs fait évoluer ses statuts, pour lui permettre de rajeunir son effectif : lors de chaque session d'élection, 50% au moins des nouveaux membres ont moins de 55 ans. L'Académie compte à ce jour 277 membres, 122 associés étrangers et 63 correspondants.

Les nouveaux membres sont élus par l'ensemble de l'Académie, sur proposition des différentes sections (voir ci-dessous). Ils s'inscrivent ensuite dans la section de leur choix.

DIVISION « SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES, SCIENCES DE L'UNIVERS ET LEURS APPLICATIONS »

Section de mathématique

William Timothy GOWERS

Professeur du Collège de France, titulaire de la chaire
Combinatoire

Martin HAIRER

Professeur à l'*Imperial College London*, chair in *Probability and Stochastic Analysis*, Royaume-Uni

Section de physique

Anne L'HUILLIER

Professeur à l'Université de Lund, Suède

Wolfgang WERNSDORFER

Professeur à l'Institut de technologie de Karlsruhe (KIT),
Allemagne

Section des sciences mécaniques et informatiques

- Annalisa BUFFA** Professeur à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), Suisse, titulaire de la chaire de modélisation numérique et simulation de l'Institut de mathématiques
- Yann LE CUN** Professeur à l'Université de New-York, États-Unis et vice-président et responsable de la recherche en intelligence artificielle de Facebook AI

Section des sciences de l'univers

- Susan BRANTLEY** Professeur à l'Université d'État de Pennsylvanie, États-Unis
- Frank EISENHAUER** Directeur de recherche à l'Institut Max-Planck de physique extraterrestre, Allemagne

DIVISION « SCIENCES CHIMIQUES, BIOLOGIQUES ET MÉDICALES, ET LEURS APPLICATIONS »

Section de chimie

- Sason SHAIK** Professeur émérite à l'Institut de chimie de l'Université hébraïque de Jérusalem, Israël
- Nicola SPALDIN** Professeure à l'École Polytechnique fédérale de Zurich (ETH Zurich), Suisse

Section de biologie moléculaire et cellulaire, génomique

- Nicole KING** Professeure à l'Université de Californie, États-Unis et chercheuse à l'Institut médical Howard Hughes, États-Unis
- Alberto R. KORNBLIHTT** Professeur émérite à l'Université de Buenos Aires, Argentine
Chercheur au Conseil national de la recherche scientifique et technique (CONICET), Argentine et directeur à l'Institut de physiologie, biologie moléculaire et neurosciences (IFIBYNE)

Section de biologie intégrative

- Angela NIETO** Professeure à l'Institut des neurosciences d'Alicante (CSIC/UMH), Espagne
- Eva H. STUKENBROCK** Professeure à l'Université Christian-Albrecht et à l'Institut Max Planck de biologie évolutive, Allemagne

Section de biologie humaine et sciences médicales

- Cédric BLANPAIN** Professeur et directeur du laboratoire des Cellules souches et du cancer à l'Université Libre de Bruxelles (ULB), Belgique
- Katalin KARIKÓ** Professeur-adjoint à l'Université de Pennsylvanie, Vice-présidente senior chez *BioNTech RNA Pharmaceuticals*

Comment devient-on académicien ?

Les académiciens sont élus à vie, à l'issue d'un processus d'élection rigoureux en plusieurs étapes s'échelonnant sur presque une année, dont le résultat est ratifié par décret officiel du Président de la République.

- En début d'année civile, l'Académie décide de l'ouverture éventuelle d'une session d'élection d'Associés étrangers. Elle fixe le nombre total des sièges à pourvoir, ainsi que leur répartition par section et/ou par intitulé.
- On ne se porte pas candidat à l'Académie des sciences. Les candidatures ne peuvent être proposées que par des membres de l'Académie, au sein des sections disciplinaires, qui effectuent un premier vote pour présenter une liste restreinte de candidats
- Une « commission électorale » arrête la liste finale des candidats à chaque poste et les affecte à une « commission de mise en lignes », qui sera chargée de les classer. Dans l'esprit d'interdisciplinarité cher à l'Académie des sciences, ces commissions sont constituées de membres des sections relevant du domaine de chaque poste, mais également d'autres disciplines. Le président de chaque commission est issu d'une section différente de la thématique du poste ouvert. Il ne prend pas part au vote, garantit l'impartialité du débat et l'égalité de traitement des candidats.
- Chaque candidat est présenté à la commission de mise en lignes par son « présentateur », qui le défend, et par un rapporteur, qui n'a pas de liens de travail avec lui, et donne un éclairage plus distancié.
- Après délibération, chaque commission de mise en lignes inscrit en « première ligne » la personnalité ayant obtenu la majorité des suffrages ; puis elle vote à nouveau pour identifier le candidat qui sera présenté « en seconde ligne ».
- Les propositions des commissions sont présentées en « comité secret » (séance plénière). Les élections peuvent ensuite avoir lieu. Pour chaque poste, le membre élu est celui qui a obtenu la majorité absolue des votes.
- Les résultats d'une session d'élection sont proposés à l'approbation du Président de la République. Les nouveaux associés étrangers sont définitivement nommés dès la publication du décret au journal officiel.
- Chaque associé étranger s'inscrit ensuite dans la section de son choix.

En savoir plus sur l'Académie des sciences

Créée par Colbert en 1666, l'Académie des sciences est une assemblée de scientifiques, choisis parmi les plus éminents spécialistes français et étrangers. Elle conduit des réflexions relatives aux enjeux politiques, éthiques et sociétaux que posent les grandes questions scientifiques, actuelles et futures. Elle réfléchit, anticipe, explique et se prononce, notamment à travers des avis et des recommandations, marquant quand cela est nécessaire des prises de position. Ses travaux visent à fournir un cadre d'expertise, de conseil et d'alerte, sur lequel peuvent s'appuyer les politiques publiques, et plus largement à éclairer les débats et les choix de notre société. L'Académie des sciences soutient en outre la recherche, s'engage pour la qualité de l'enseignement des sciences et encourage la vie scientifique sur le plan international.

Contact Presse

Service communication et événements
Sandra Lanfranchi - 01 44 41 43 35
presse@academie-sciences.fr